



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE PAUL VI À L'ENVOYÉ DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DE YOUGOSLAVIE**

Jeudi 22 décembre 1966

Nous sommes heureux, Monsieur le Ministre, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue au Vatican, en votre qualité d'Envoyé du Gouvernement Fédéral de Yougoslavie. Nous vous remercions des aimables paroles que vous venez de Nous adresser, et Nous avons confiance que vous ne vous sentez pas tout à fait étranger ici, puisque Nous eûmes le plaisir de vous rencontrer naguère à Milan, au temps où vous y remplissiez les fonctions de Consul.

La présence de Votre Excellence en ce jour et en ce lieu manifeste un fait riche de promesses, dont il convient, comme vous l'avez souligné, de se réjouir profondément: la reprise des rapports entre le Saint-Siège et votre noble Pays.

C'est vers celui-ci que se tourne d'abord Notre pensée, et Nous aimons à évoquer devant vous ses beautés naturelles si justement renommées, son histoire, sa culture, les personnages qui l'ont illustré, les monuments que chaque époque a vu surgir sur son territoire.

Mais c'est avant tout aux populations yougoslaves que Nous adressons Notre salut: populations qui se font honneur par leur vaillance, par leur amour du travail, par leur pratique généreuse de l'hospitalité, ainsi que par leur profond esprit religieux, dont témoignent les innombrables églises et monastères chrétiens qui couvrent le sol de votre Patrie.

La communauté catholique, notamment, a droit, de Notre part, à une mention particulièrement élogieuse et affectueuse. Sous la direction d'évêques zélés, aidés par un excellent clergé, Nos fils catholiques se distinguent par la ferveur de leur pratique religieuse et par leur fidèle attachement au Saint-Siège. C'est cette fidélité exemplaire que Nous avons voulu honorer en élevant à la dignité cardinalice le très aimé archevêque de Zagreb.

Nous avons confiance que la reprise des relations entre le Saint- Siège et le Gouvernement Fédéral se révélera riche de bienfaits pour les populations yougoslaves. Et Nous ne doutons pas que la communauté catholique, en voyant mieux garantis par un acte bilatéral solennel le respect de ses droits et sa liberté d'action, ne se sente encouragée à travailler toujours davantage au bien du Pays. Cette activité des catholiques, conformément aux principes de l'Eglise, vise d'abord au bien spirituel et moral des fidèles eux-mêmes, mais elle a les plus heureux effets sur le développement et le progrès de l'ensemble de la communauté dans les voies de la justice, de la liberté et de la concorde.

C'est donc de grand cœur que Nous formons des vœux pour la pleine réussite de la mission que Votre Excellence inaugure en ce jour. De grand cœur également Nous vous donnons l'assurance que dans l'exercice de cette mission vous trouverez toujours auprès de Nous et de Nos collaborateurs compréhension et appui.

Nous vous saurons gré, enfin, de vouloir bien transmettre Notre salut déférent à Monsieur le Président de la République, avec Nos vœux de prospérité pour tous les peuples de la Yougoslavie, pour lesquels s'élève vers le Dieu Tout-Puissant Notre fervente prière.

*AAS 59 (1966), p.47-48.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. IV, p.637-638.

L'Attività della Santa Sede 1966, p.808-809.

L'Osservatore Romano, 23.12.1966, p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.52 p.2, 3.

La Documentation catholique, 1967 n.1488 col.313-315.